

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Octobre 1897

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 25 septembre 1897 sont autorisés :

S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général de la Principauté, à accepter et à porter la Grand-Croix de l'Ordre Royal de Frédéric de Wurtemberg ;

M. Edmond de Lattre, Président du Tribunal Supérieur,

Et M. Jules-René Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre Royal de la Couronne de Wurtemberg ;

M. le Commandant Alban Gastaldi, Officier d'Ordonnance de Son Altesse Sérénissime, à accepter et à porter la Croix de Chevalier du même ordre ;

M. Jean-François-Louis Blanchy, S.-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime,

Et M. le Chef d'Escadron Jacques-Alphonse Jeanmaire, Commandant du Palais de Son Altesse Sérénissime, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre Royal de Frédéric de Wurtemberg, qui leur a été conférée par S. M. le Roi de Wurtemberg.

Par Ordonnance Souveraine du 30 septembre 1897, M. Paul Delefortrie, architecte, est nommé Inspecteur Général des travaux d'architecture de la Principauté.

S. A. Madame la Duchesse Amélie d'Urach-Wurtemberg, née Princesse en Bavière, est heureusement accouchée d'un Prince.

NOUVELLES LOCALES

M. le Dr Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, délégué officiel de la Principauté au XII^e Congrès international de médecine tenu à Moscou au mois de septembre dernier, vient de rentrer de Russie.

M. le Dr Colignon a été nommé président d'honneur de la XIV^e section (hygiène, médecine publique, etc.) Il a pris part à plusieurs discussions scientifiques, notamment à celles qui ont eu lieu sur les mesures hygiéniques destinées à éviter la contagion de la tuberculose et sur l'assainissement et l'hygiène des habitations ouvrières.

Il a, en outre, présidé effectivement les séances de la section de constructions sanitaires et fait une communication sur le nouvel Hôtel-Dieu de Monaco. Le docteur Colignon a décrit, dans ce travail, les principales dispositions qui seront adoptées dans la construction de cet établissement. Il a mis en relief les perfectionnements et les innovations qui y seront appliqués et qui en

feront un hôpital modèle, un type de construction nosocomiale.

Cette communication sera publiée dans le compte rendu du Congrès.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de septembre 1897 a été de 31.327
 Pendant le mois de septembre 1896, il n'a été que de..... 27.664
 Différence en faveur de 1897... 3.663

Nous avons le regret d'apprendre la mort à Cette, de M. Albert Bruno, Consul de la Principauté dans cette ville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

M. Albert Bruno avait été appelé par la confiance du Prince à ce poste consulaire, le 6 mars 1866; il avait donc 31 ans de bons et dévoués services.

Nous apprenons que le service d'hiver sur les réseaux Paris-Lyon-Méditerranée sera inauguré le mardi 3 novembre prochain.

Diverses améliorations seront apportées, nous assure-t-on, à la marche des trains entre Marseille et Vintimille. Nous en citerons, seulement aujourd'hui, deux assez importantes pour la Principauté :

1^o Le train n° 318, partant de Monaco à 7 h. 26 du matin, correspondra à Nice avec un autre train qui partira de cette ville dix minutes plus tard, arrivera vers midi à Marseille, ce qui permettra aux voyageurs de prendre l'express 14 (toutes classes), partant à 1 h. 50 du soir et arrivant à Paris, le lendemain à 10 h. 50 du matin ;

2^o L'express 5, partant de Paris à 2 h. 15 du soir sera accéléré dans sa marche de façon à arriver le lendemain à Monaco à 11 heures pour le déjeuner.

La Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. a fait approuver par le Ministère des Travaux publics un nouveau barème portant réduction des frais de transport des blés et farines entre les gares de son réseau.

Hier, a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, la rentrée des classes aux écoles communales de Monaco et de Monte Carlo.

Celle de la nouvelle école de la Condamine (garçons et filles) aura lieu samedi prochain 9 octobre, à 8 heures du matin.

La Messe du Saint-Esprit sera célébrée le lundi 11 octobre dans les trois paroisses de la Principauté, à 10 heures du matin.

La seconde session pour le brevet de capacité s'est ouverte à Nice le 30 septembre.

Sur 31 candidates inscrites, sept seulement ont été diplômées. Nous relevons parmi les noms des rares élues, ceux de M^{lles} Thérèse Plati et Jeanne Boitel, élèves au Pensionnat des Dames de Saint-Maur à Monaco. Ces jeunes filles ont tenu, comme leurs compagnes, au mois de juin, à faire honneur à leurs familles, à leurs maîtresses et aussi à la

Principauté où l'instruction primaire ne le cède en rien à celle des meilleures écoles françaises.

La sortie du Sport Vélocipédique Monégasque, dimanche dernier, a été une promenade triomphale pour notre belle Société.

Reçue très affectueusement à La Colle, elle a, partout sur son passage, été fort acclamée. Sa belle tenue, les joyeux accents de sa fanfare ont été très admirés.

L'agent contrôleur des marchés a dressé des procès-verbaux contre deux revendeurs à la Condamine, pour accaparement de denrées sur le marché.

Et contre une marchande de fruits, demeurant à Peillon, pour mise en vente de fruits impropres à la consommation. Ces fruits ont, en outre, été saisis et jetés à la voirie.

Le jeune Jaspard, demeurant chez son père qui est valet de pied au Palais, a trouvé un portemonnaie contenant une petite somme d'argent, qu'il a déposée au Commissariat de police de Monaco.

Saint-Michel n'a pas manqué cette année à la tradition qui veut, qu'avec le 29 septembre, revienne sur le littoral, la saison des pluies.

Vendredi dernier, un orage, accompagné d'une pluie diluvienne, a éclaté sur notre région, dans l'après-midi.

A Monaco, la mer qui était devenue très grosse a menacé sérieusement les travaux qui s'exécutent à Fontvieille, mais tout s'est borné, heureusement, à quelques mètres cubes de terre emportés par les vagues.

Par la violence de l'eau, descendant de la montagne, quelques chemins ont aussi été ravinsés.

Mais à Nice, l'ouragan a pris un moment les proportions d'un véritable cyclone. Des rues ont été inondées, des caves submergées, le Paillon a crû subitement sans déborder cependant, et la foudre est tombée sur plusieurs édifices, notamment à l'Eglise du Vœu, pendant un service funèbre, frappant de stupeur tous les assistants. Le quartier Saint-Barthélemy a considérablement souffert. Des éboulements se sont produits sur la ligne du Sud et on a dû piloter quelques trains sur la ligne P.-L.-M. entre Marseille et Nice.

Le lendemain, le temps s'est rasséréné et toutes traces d'inondations ont aujourd'hui disparu.

C'est avec un grand plaisir que nous enregistrons le succès d'un de nos compatriotes, M. Joseph Boisson, qui, après des études musicales aussi sérieuses que laborieuses, à Milan, vient de faire un brillant début sur la scène lyrique de Mirandola.

I Pagliacci et Cavalleria rusticana ont permis, dans deux genres différents, au public connaisseur de Mirandola, d'apprécier la superbe voix de baryton et la virtuosité de M. Boisson, qui a été l'objet de flatteuses ovations et qui a signé immédiatement, sur la demande de son directeur, un enga-

gement pour une tournée théâtrale dans plusieurs villes importantes de l'Italie.

Mercredi dernier, charmante réunion à l'hôtel Bristol; le Comité des fêtes de la Saint-Roman s'était réuni en un banquet amical où se trouvaient également quelques invités. M. le Cher de Loth y assistait.

Au dessert, des toasts ont été portés à Leurs Altesses Sérénissimes. Un orchestre improvisé a joué la *Marche Nationale* de Monaco, reprise en chœur par tous les convives.

A 1 heure du matin, le Comité, musique en tête, est rentré à Monaco, et la *Marche Monégasque* a, de nouveau, été exécutée devant le Palais.

La Société de gymnastique l'*Etoile* de Monaco a pris part, le dimanche 26 septembre, à la fête de charité de Juan-les-Pins.

Elle y a remporté les prix suivants :

Ensemble : 1^{er} prix, une médaille en vermeil grand module offerte par M. Sutherland.

Course pédestre : 1^{er} prix, une médaille en vermeil.

Agrès : 2^e prix, une médaille en argent.

Prix d'honneur : Une superbe croix en or qui ornera le drapeau de la Société, offerte par le Sporting-Club des Phocéens d'Antibes.

Les magasins de la Place Clichy, boulevard du Nord, à Monte Carlo, sont reliés au réseau téléphonique monégasque.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — Par suite d'un fort éboulement survenu près de Gattières, au kilomètre 194,500, le train de marchandises partant de Grasse samedi à 2 heures, n'a pu passer et par suite de sa charge et de la forte déclivité existant à cet endroit, remonter en gare de Saint-Jeannet.

Par ce fait, le train 7 partant de Grasse à 5 h. 6 a été arrêté et a servi au transbordement des voyageurs partant de Nice par le train 12 à 5 h. 10 du soir. Ce train, qui d'habitude arrive à Grasse à 7 h. 50 du soir, n'est arrivé qu'à minuit.

De plus, au kilomètre 196,300, la voie est complètement suspendue sur un assez long parcours, les traverses ont dû être étayées avec de grosses pierres par des agents de la Compagnie.

Un transbordement est nécessaire pour les voyageurs sur ces deux points, pendant plusieurs jours.

Les dégâts sont dus à la forte pluie tombée la veille.

Tous les trains venant de Nice subissent de longs retards.

— Mercredi, à 5 heures 45 du soir, au moment du crépuscule, un magnifique bolide a paru dans le ciel, traversant lentement l'espace de l'ouest à l'est; le météore avait la couleur blanche de la lumière électrique et laissait, en se dégageant, une traînée lumineuse. Ce bolide n'est pas tombé, mais s'est éteint en traversant l'atmosphère. (Journal de Grasse).

CAUSERIE

Les Artistes français à l'Étranger

M^{me} Réjane vient de partir pour l'Allemagne, accompagnée des principaux artistes des Théâtres du Gymnase et du Vaudeville. Tout en proposant Saint-Petersbourg comme but de son voyage, M^{me} Réjane ne s'en arrêtera pas moins à Berlin pour y donner une série de représentations.

La présence d'artistes français dans la capitale de l'empire allemand rouvre de nouveau une question des plus délicates et qui a fourni matière à de nombreuses polémiques. Nous n'avons pas à nous occuper du plus ou moins d'opportunité ou de tact qu'il y a, pour des artistes français, à accepter les propositions que peuvent leur faire les *impresari* berlinois.

M^{me} Réjane a pensé qu'elle pouvait jouer à Berlin sans amoindrir son patriotisme. D'autres comédiennes, notamment Sarah Bernhardt, ont agi différemment. Bornons-nous simplement, pour l'édification de nos lecteurs,

à leur donner aujourd'hui quelques notes sur la faveur dont jouissent, à l'étranger, les artistes français du chant et de la comédie.

La Belgique semble être, au point de vue théâtral, une succursale de la France. Non seulement ses artistes y sont comme chez eux, mais encore il existe dans ce pays plusieurs théâtres essentiellement français.

Bruxelles, en premier lieu, possède le théâtre royal du Parc où l'on ne joue que des pièces françaises. Le drame, la comédie, le vaudeville de nos auteurs forment le répertoire de ce théâtre subventionné à la fois par l'Etat et la municipalité de Bruxelles. C'est au théâtre royal du Parc que Coquelin et Sarah Bernhardt transportent les grands succès parisiens de l'année. Quelquefois même, des auteurs français s'entendent avec ce théâtre pour y donner la primeur de leurs œuvres. Le directeur, M. Alhaiza, est un français.

Le théâtre de la Monnaie est consacré aux œuvres musicales. Ce sont les compositeurs français qui fournissent la plus grande partie du répertoire. C'est la Monnaie de Bruxelles, qui nous a révélé des opéras de premier ordre, tels que *Sigurd* et *Salammbô*, que l'Opéra de Paris ne nous a donnés que bien longtemps après *Gwendoline*, du regretté Chabrier, était dans le même cas.

Le Théâtre-Royal de la Haye, capitale de la Hollande, se compose d'artistes — chanteurs, comédiens et exécutants — de nationalité française. Quant à l'Italie, elle a fait un excellent accueil à nos chanteurs, notamment au baryton Maurel — quoiqu'elle passe pour posséder les plus belles voix. En ce qui concerne la comédie, les théâtres de Rome, Naples, Milan et Florence donnent fréquemment des traductions d'œuvres françaises, sans compter le bon accueil qu'elles font à nos troupes de passage.

L'Angleterre s'est montrée, de tout temps très favorable aux artistes français. Il y a vingt ans environ, la troupe entière du Théâtre-Français donna pendant trois mois des représentations à Londres. D'excellents artistes, tels que Coquelin, Febvre et Mounet-Sully jouissent là-bas d'une véritable popularité. Je ne parlerai pas de Sarah Bernhardt : depuis plus de vingt ans elle fait une apparition à Londres, au moins chaque année. Après Londres, c'est à Edimbourg que les artistes français reçoivent le meilleur accueil.

A Londres, nos artistes jouent au Covent-Garden, à Drury-Lane, au théâtre du prince de Galles, *Princess' Theatre*, etc.

De tous les pays d'Europe, c'est la Russie qui goûte le mieux l'art dramatique et musical français. Ses comédiens et comédiennes y sont littéralement couverts d'or.

Le Théâtre-Michel, de Saint-Petersbourg, ne joue que le répertoire français. La troupe est exclusivement recrutée à Paris. Il faut dire que le Théâtre Michel reçoit une grosse subvention de la Cour. C'est le premier théâtre de l'empire russe. Moscou vient après.

Quant à l'Amérique, on sait le succès qu'y obtiennent les troupes françaises de passage. Les Yankees ne jurent que par Sarah Bernhardt et Coquelin.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Voici l'hiver ! On rentre les orangers dans le tiède abri que leur offrent les serres. Autrefois ce transfert se faisait à bras. Mais le progrès pénètre partout : aujourd'hui ce transport s'effectue en voiture. La caisse de l'oranger est soulevée légèrement au-dessus de terre et vient reposer sur deux traverses à crochet que l'on passe au-dessous. Une petite voiture s'approche alors qui porte un petit treuil à manivelle, sur lequel s'enroulent des chaînes, qui s'adapte aux crochets des traverses : la caisse se trouve ainsi soulevée. Il ne reste plus qu'à gagner l'orangerie où sera déposé le précieux arbuste.

L'oranger parisien est d'ailleurs mal vu en haut lieu : il grève le budget de la ville. Autrefois on procédait à la vente publique des fleurs d'orangers, et, pharmaciens, herboristes, parfumeurs se les disputaient à coup d'enchères. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui ; les orangers parisiens n'ont pu lutter avec la formidable production de la Côte d'Azur, qui s'élève chaque année à 1,900,000 kilogrammes. Aujourd'hui, les fleurs des orangers parisiens ne trouvent plus d'acquéreurs, elles ne servent plus qu'à parer les jolies fiancées parisiennes. C'est flatter, mais peu lucratif.

Autre signe du froid prochain : les marchands de marrons

font leurs préparatifs. Ces excellents Auvergnats ne savent pas, tout marchands de marrons qu'ils sont, le nombre de marrons qu'ils débitent annuellement aux amateurs. Eh bien, n'est-ce pas le moment de dire que la France seule récolte trois millions de quintaux de châtaignes ? Les départements qui en produisent le plus sont l'Ardèche, la Dordogne et la Corse. Le département des vrais Auvergnats, le Cantal, ne vient qu'en neuvième ligne dans la production des marrons.

Les Auvergnats ne se laissent pas influencer par la douceur de la température ; ils font remarquer à leurs clients qu'il a fait dans notre bonne ville un brouillard intense et que le brouillard est un temps excellent pour les fêtes inuimes où l'on arrose de vin blanc les savoureux produits des châtaigniers.

×
S. M. Chulalongkorn, roi de Siam, chassé par le brouillard de Londres s'apprête à revenir en France où il séjournera incognito.

Les nombreux porteurs de décorations étrangères, qui ornent le tout Paris où l'on s'amuse, sont désolés. L'austère garde des sceaux vient de faire publier au *Journal Officiel* une circulaire où il dit qu'il faudra tenir la main à l'observation stricte des prescriptions légales qui règle le port des décorations étrangères et ont pour objet d'éviter toute confusion entre les insignes de certains ordres étrangers et ceux de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Nombreux sont, en effet, les ordres étrangers dont le ruban peut être confondu, à distance et pour peu que ceux qui le portent s'y ingénient, avec celui de la Légion d'honneur. Tous les rubans où le rouge domine sont dans ce cas. Ils ne peuvent être portés en France sans une croix d'un diamètre au moins égal à celui de la rosette ou à la largeur du ruban.

— Porter cette croix, ce sera le Calvaire, me disait hier une charmante marchande de décorations du Palais-Royal.

— Oui ! lui dis-je ; mais croyez-vous qu'on observe la circulaire du garde des sceaux !

— On l'observera pendant quelques semaines... approximativement. Quand on ira au théâtre on mettra sur l'habit noir une de ces jolies croix que nous vendons de 6 à 10 francs. Depuis hier nous en avons fait un fort débit. Mais bientôt la circulaire de M. Darlan aura le sort de toutes les circulaires analogues qui l'ont précédée. Elle restera lettre-morte. Aucun sergent de ville ne se risquera à arrêter un Monsieur bien mis qui peut être un ambassadeur ou un étranger influent en voyage. On le blâmerait d'un excès de zèle maladroit. L'été prochain, aux bains de mer et dans les stations de plaisance, vous verrez reflourir les boutonnières panachées.

— Oui ! mais on abusera moins du rouge.

— Evidemment ! On verra moins de « décorations de fantaisie », comme nous les appelons, de ces décorations dont on rétrécit, rétrécit, rétrécit le liséré jaune, vert, bleu, blanc ou orange à tel point que l'œil du passant s'y trompe et qu'à quelques mètres de distance il prend pour du rouge de la Légion d'honneur, ce qui n'est proprement qu'un rouge de... carotte. Mais il y aura toujours une... légion de porteurs de rubans qui ne seront pas dans la Légion d'honneur.

— Qu'en résultera-t-il pour votre commerce ?

— Nous n'y perdrons rien. Les gens prudents arboreront des rubans verts ou jaunes et des rubans violets. Les autres feront comme par le passé.

— Si bien, qu'à votre avis, pas mal d'amateurs portent des rubans sans en avoir le droit ?

— Sans cela nous serions obligés de fermer boutique.

×
Il faut convenir que les sergents de ville auraient trop à faire s'il leur fallait arrêter, dans Paris, tous ceux qui portent des croix indument, les *pédards* — c'est le surnom par lequel notre ami Giffard a flétri les vélocipédistes maldroits — leur donnent suffisamment d'ouvrage.

Ces *pédards* méritent d'autant plus la colère de notre excellent confrère qu'ils ont, par leurs sottises, créé les vélophobes. Les vélophobes pullulent actuellement dans le monde entier. A Berlin, Guillaume II vient de prendre une mesure qui est loin de réjouir les cyclistes allemands. L'empereur a interdit l'usage de la bicyclette sur les routes de la forêt de Rominten, pendant les chasses impériales. Le kaiser est d'ailleurs un adversaire déclaré de la bicyclette, et il y a quelque temps, se trouvant au Grunewald, il avait donné les mêmes ordres prohibitifs.

A Paris, les vélophobes sont en lutte avec les vélomanes. Les vélophobes se plaignent avec quelque raison des difficultés que le cyclisme apporte à la circulation. Les sergents de ville arrêtent des vélocipédistes par le guidon de la machine, ce qui ne manque pas de provoquer des « pelles » fâcheuses.

— La rue est à tout le monde, disait un vélocipédiste à un piéton qu'il avait renversé.

— C'est mon avis répondit le piéton ; c'est pour cela que j'en réclame ma part.

Ce serait une prétention exagérée, à en croire certains journaux cyclistes qui prétendent que si la rue est embarrassée, c'est bien par la circulation des lourds omnibus à trois chevaux et par les piétons, eux-mêmes qui ne peuvent s'habituer à se servir des trottoirs.

A les entendre, il serait bon que l'on dressât quelques contraventions aux gens qui empiètent sur la chaussée, alors même qu'ils n'ont pas à la traverser. Nous n'inventons rien : nous citons textuellement.

Nous comprenons la colère des vélophobes : ce sont d'excellents patriotes qui craignent avec raison que la bicyclette ne tue le commerce des chevaux et ne rende plus difficile la remonte de nos régiments.

Un journal nous apprend qu'on voit déjà de grands troupeaux de chevaux errer sur les collines de l'Etat de Washington sans que leurs propriétaires en prennent soin.

Quelques-uns de ceux-ci en ont récemment transporté un grand nombre à Tacoma pour s'en défaire, et les prix en ont été si faibles qu'à peine ont-ils payé le transport, les chevaux s'étant vendus de 15 à 75 francs.

On estime qu'il y a dans le Washington oriental quelque chose comme 10,000 chevaux dont les propriétaires ne veulent plus, dont ils aimeraient mieux être débarrassés, car les chevaux mangent l'herbe, et il ne reste rien pour le bétail et les moutons.

Dans l'Orégon, il y a aussi beaucoup de chevaux abandonnés. On en voit des troupeaux entiers le long des routes. Il s'est monté des établissements d'équarrissage pour tuer les chevaux, et on expédie la viande en Europe.

Qu'arrivera-t-il quand les automobiles auront pris tout leur développement ?

×

Ces moyens rapides de communications ne séduisent en ce moment ni les écoliers, ni les parlementaires qui n'ont pas hâte de se remettre au travail.

Les parlementaires jouissent paisiblement de leurs derniers jours de vacances : mais les collégiens reviennent au quartier Latin. Le boulevard Saint-Michel, la rue Soufflot, la rue Gay-Lussac ont repris leur animation. La Cagne, la Corniche et la Taupe, malgré la récente circulaire du Ministre de l'Instruction publique, se réunissent dans les cafés et jurent que le monôme chez la mère Moreaux, qui se fait depuis cinquante ans, est un des droits intangibles du potache. Pour consoler ces syndicats on leur offrira un modeste banquet au lycée, le jour de la rentrée.

Ce qui est curieux, c'est que la circulaire ministérielle a été inspirée par des abus qui sévissaient en province. Voici à ce sujet l'avis de M. Bertagne, proviseur du lycée Henri IV :

« Certes, la Taupe, la Corniche et la Cagne n'étaient point des associations qui dirigeaient leurs efforts du côté de l'étude. Loin de là. Néanmoins nous n'avons jamais eu que de bons rapports avec elles. A Henri IV, les professeurs s'enquerraient même au lendemain des élections des présidents, souvent très chaudes — car les bisuths arrivent quelquefois à mettre les anciens en échec — du résultat du scrutin. D'ailleurs Henri IV est un lycée de famille où maîtres et élèves ont toujours entre eux des rapports très cordiaux. A Saint-Louis, où la Corniche et la Taupe sont particulièrement nombreuses et par conséquent plus turbulentes, le renvoi d'un élève, si un cas d'indiscipline se produisait, aurait suffi pour faire rentrer le reste dans le devoir. Aucune difficulté n'a jamais été soulevée entre les élèves et l'administration ».

La demande de suppression de ces syndicats scolaires ne vient pas des proviseurs des lycées de Paris. C'est de la province et voici pourquoi : dans les établissements provinciaux, les classes préparatoires à Saint-Cyr, à Polytechnique et à Normale sont très peu fréquentées, et généralement ce ne sont point les meilleurs élèves qui restent. Aussi, il suffit qu'un ou deux mauvais sujets donnent l'exemple du désordre pour que les autres suivent. Le proviseur ne se sent pas assez d'autorité pour les arrêter et ne pourrait le faire qu'en licenciant la classe. Aussi, dans les petites villes de province où les moindres faits sont connus, commentés et considérablement grossis, les lycées du gouvernement qui réprovent et tolèrent de pareils abus sont très mal cotés.

C'est pour éviter que de semblables désordres se produisent désormais, c'est pour établir le bon renom de l'Université que M. Rambaud a écrit sa circulaire.

×

Les parlementaires et les lycéens se plaindront sans doute de la trop courte durée des vacances. Mais les hygiénistes ne partageront pas leur avis. Ils ont remarqué que c'était surtout pendant la période des vacances, en un moment où chacun change ses habitudes et le train de sa vie quotidienne que les cas de folie augmentaient.

Nous en avons eu beaucoup cette semaine. A tout seigneur tout honneur. Parlons d'abord du fou de l'Elysée.

Un individu âgé d'une trentaine d'années, en habit noir, le grand-cordon de la Légion d'honneur en sautoir, descendait de voiture devant le palais de l'Elysée. Après avoir payé son cocher, il entra dans la cour d'honneur du palais et demandait à un garde du palais de le conduire dans ses appartements. Comme ce dernier le regardait stupéfait :

— Je suis le gouverneur de toutes les terres de France ; ainsi, dépêchez-vous, je suis pressé, ayant à recevoir les souverains.

Le garde n'hésita plus. Il appela quelques collègues et l'officier de service. Ce dernier, sous prétexte de conduire l'inconnu dans un palais qui lui était spécialement destiné, le fit monter dans une voiture qui l'amena à l'infirmerie du dépôt.

A citer encore le cas d'un jeune homme de vingt ans, arrêté sur le boulevard des Capucines.

— Qui êtes-vous ? lui demandèrent les agents.

Le jeune homme répondit par des mots incohérents. Puis tout à coup, il fut pris d'une crise de larmes.

— C'est trop souffrir ! s'écria-t-il. Je suis perdu !

Et il se mit à chanter :

Les douleurs sont des folles...

Comme il refusait d'accompagner les agents au poste de la rue Glück, on lui promit de lui donner de l'or, s'il consentait à ne pas faire de résistance.

— Avec de l'or, trouverai-je le bonheur ? demanda anxieusement l'inconnu.

Arrivé au poste, il se laissa tomber sur un banc et continua à murmurer.

— Pourquoi souffrir ? pourquoi mourir ?

Autre :

Des cris partaient de la cour intérieure du Palais-Bourbon, du côté de la rue de Bourgogne.

Le factionnaire placé à la grille donna l'alarme, et quatre hommes s'avancèrent, baïonnette au canon, pour rechercher la cause du vacarme.

Ils se trouvèrent en présence d'un homme d'une trentaine d'années qui criait :

— « Représentants du peuple, délibérez en paix, je veille sur vous ! »

Le malheureux fou a été amené au poste.

S'il y a autant de cas de folie à la fin des vacances scolaires, que sera-ce, grands dieux ! à la fin des vacances parlementaires !

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Les Nouvelles cartes de la Lune

En même temps que se construit le monstrueux télescope, long de soixante mètres, qui montrera aux visiteurs de la prochaine Exposition, non pas la Lune à un mètre, comme on l'a dit plaisamment, mais à 64 kilomètres, soit un peu plus que la distance de Paris à Fontainebleau — ce qui sera déjà assez prodigieux — l'Observatoire travaille, de son côté, dit le *Petit Journal*, à nous donner des cartes qui, par le moyen d'agrandissements photographiques, nous feront connaître la surface de cette planète avec la même exactitude que celle de notre globe.

Cet atlas, que l'on pourrait appeler :

« Atlas géographique des diverses parties du monde lunaire, comprendra vingt-cinq à trente feuilles ». Les douze premières feuilles sont déjà sorties, et ont fait l'admiration des observatoires de l'étranger auxquelles elles ont été gracieusement communiquées. On n'avait jamais pu obtenir, jusqu'à présent, une image aussi grande de notre satellite, et en même temps aussi nette, aussi finale, aussi *fouillée* dans ces détails. Il m'a été donné de voir les épreuves à l'Observatoire et je ne saurais exprimer mon impression qu'en disant que je les ai prises, à première vue, pour des cartes en relief, tant les montagnes et les volcans ressortent vivement éclairés sur le fond des vallées et des mers qui vont s'enfonçant dans l'ombre, par dégradations successives. L'illusion ne disparaît que sous le toucher lisse et uni du papier.

Quand toute les parties de l'hémisphère de la lune, qui on le sait, nous est le seul visible, seront finies d'être photographiées, la figuration de la planète aura un diamètre de quatre mètres environ, double, par conséquent, de celui de la carte faite à l'observatoire américain de Like, la plus grande qu'on ait pu obtenir jusqu'à présent.

Les photographies sont prises au moyen de l'équatorial *coudé*, inventé par le directeur de notre Observatoire,

M. Lœwy, et dans lequel un objectif photographique se trouve substitué à l'objectif ordinaire.

Les opérations, conduites par M. Lœwy, assisté de M. Puiseux, sont souvent contrariées d'une façon fâcheuse par les influences atmosphériques. Il faut bien convenir aussi que notre Observatoire est aussi mal situé que possible — ce qui a obligé de lui donner une sorte d'annexe au parc de Montsouris. Placés presque dans un bas-fond, dans le voisinage de la Seine, le moindre brouillard, la plus légère brume se condensent autour de lui, enlèvent à l'air ambiant la transparence nécessaire à une parfaite vision des corps célestes, et sont, pour les études astronomiques, une cause continuelle d'interruption forcée. On conçoit, dès lors, qu'on ne puisse fixer à l'achèvement du nouvel Atlas lunaire d'autre terme que celui qui plaira au Ciel de lui donner. Ce peut être un an comme deux ou trois ans.

En attendant, les feuilles déjà sorties ont excité, comme je viens de le dire, le plus vif intérêt dans le monde astronomique étranger. Peut-être, quelque savant y découvrira-t-il l'indice certain de l'existence contestée de l'air et de l'eau, et, par conséquence, la vie organique, à la surface de notre planète.

Il y a peu de temps encore, après avoir attentivement observé les vallées, les mers, les volcans de la lune, après avoir pu même mesurer les montagnes par un procédé ingénieux basé sur la mesure des ombres projetées par les hauteurs élevées de la surface sur les parties inférieures, on n'avait pu arriver à découvrir aucun signe incontestable de vie sur notre satellite. — Quelques sélénographes passionnés étaient seuls à admettre, malgré tout, la possibilité de la présence de l'eau dans certains bas-fonds, de la végétation en de certains points, et de l'activité de certains volcans. Comme il avait été reconnu que, avec les instruments imparfaits que l'on possédait, on ne pouvait espérer rien savoir de plus de la lune que ce que l'on en savait déjà, l'étude de cette planète perdit peu à peu de son intérêt.

Mais quand les progrès de la science optique, en dotant l'astronomie des grands télescopes de l'observatoire de Like et de celui de Paris, ont permis de distinguer, sur la lune, des objets de deux à trois cents mètres, au lieu de ceux de deux mille mètres qui étaient, jusqu'alors, les seuls visibles, les études délaissées ont été reprises avec une assiduité qui a pour stimulant la curiosité de l'inconnu et du mystérieux.

On aurait certainement fort surpris M. Leverrier, dont la statue s'élève à l'entrée de l'Observatoire, si on lui avait dit que, un jour prochain, on aurait des vues des montagnes de la lune aussi nettes et aussi exactes que celles du mont Blanc.

Une observation minutieuse de divers paysages photographiés et agrandis a fait apercevoir des lignes étroites et sinueuses ayant toute l'apparence et toute l'allure de nos fleuves vus d'un ballon, par exemple, à une hauteur de 6 à 7,000 mètres. Il est vrai que les fleuves lunaires seraient plus larges dans leur cours inférieur. Mais il convient de remarquer que sur notre globe, dans l'Asie centrale et en Amérique, il y a des fleuves qui, tirant leur origine d'un lac, vont en ce rétrécissant au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de leur source et qu'ils s'avancent dans des plaines arides où ils ne reçoivent aucun affluent. L'hypothèse de la présence de l'eau s'appuie sur cette nouvelle observation.

L'eau implique naturellement l'existence d'une atmosphère. Or, on a pu observer un léger crépuscule précédant le lever du soleil qui, quoique ne s'élevant, sur la lune, que très peu au-dessus de son horizon, ne l'en éclaire pas moins, pendant un temps plus au moins court. Le crépuscule étant un phénomène qui ne se produirait pas s'il n'existait pas d'atmosphère il faut bien admettre, par déduction, que la lune possède une atmosphère dont la densité, en rapport avec la grandeur de cette planète, serait 30 à 40 fois moindre que celle de l'atmosphère terrestre.

A-t-on aussi découvert — demandera-t-on — quelques indices de végétation ? Il a été fait, à ce sujet, une autre non moins curieuse observation. On a remarqué sur quelque point de la surface des taches qui ne sont certainement pas des ombres projetées ; car, en ce cas elles changeraient constamment de formes, suivant, la hauteur du soleil, et ne conserveraient pas une position fixe et invariable. De plus, au lieu de s'éclairer quand

le soleil les frappe de ses rayons, elles deviennent, au contraire plus sombres. Or il n'y a pas de matière minérale qui ait cette singulière propriété. Le phénomène serait-il simplement un effet d'optique ? Un bois, une forêt, paraissent d'autant plus sombres que la plaine qui les borde est vivement éclairée. Il y a là un jeu de lumière dont il est facile de se rendre compte en certaines de nos campagnes. Faudrait-il donc voir dans les taches dont il s'agit des indications de végétation !

L'explication est possible, mais il faut convenir qu'elle n'est pas bien convaincante.

On serait très embarrassé, à vrai dire, de tirer de ces nouvelles observations astronomiques une négation absolue de la théorie généralement admise, jusqu'à présent que la constitution physique de la lune ne permet pas d'y supposer l'existence d'une vie organique. Les nouvelles cartes de l'Observatoire serviront, sans doute, à rouvrir la discussion sur ce sujet, mais elles seront bien loin malgré leur admirable précision, de pouvoir servir à établir des certitudes quelconques. Peut-on même espérer obtenir plus tard ces certitudes des observations que le gigantesque télescope de l'Exposition de 1900 permettra de faire dans des conditions de grossissement qu'on aura peine à jamais dépasser !

Ce télescope sera muni, à l'intérieur, d'un microscope dont le grandissement combiné avec celui produit par l'objectif donnera l'image grossie six mille fois du point visé, à l'oculaire, par l'observateur. Ce calcul fait par des hommes de science est, tout au moins théoriquement, d'une exactitude absolue. Si l'expérience le confirme, on pourra distinguer, par exemple, les évolutions d'un navire de 150 mètres sur une des mers de la lune, — dans l'hypothèse que la lune ait des habitants et que ses mers ne soient plus — comme le croient certains astronomes — que de vastes bas-fonds dont les eaux ont été évaporées, depuis des siècles, par l'action du soleil.

Ce sont là des rêves, dira-t-on, mais n'est ce pas un prodige que le siècle dernier même n'aurait pas osé rêver que celui de la transmission de la pensée, en quelques secondes, d'un bout de monde à l'autre, par l'étincelle électrique ?

Pourquoi nos yeux n'arriveraient-ils pas à pénétrer le mystère de la vie ou de la non vie sur notre satellite, quand notre esprit a pu pénétrer et s'expliquer scientifiquement le phénomène de flux et du reflux produit par l'attraction de la lune jointe à celle du soleil, celui du léger balancement connu sous le nom de nutation, causé à l'axe de notre globe par le voisinage de cette planète, etc., etc.

Des savants admettent l'influence des phases lunaires sur certaines maladies, l'épilepsie, la folie.... Pourquoi ne pas admettre aussi l'existence, sur la lune, d'êtres d'une nature peut-être toute différente de la nôtre, mais également vivante et agissantes ?

THOMAS GRIMM

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, les onze et vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré :

Monsieur Jacques ONEGLIA, coiffeur, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de :

1^o Monsieur Albert DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco ;

2^o Madame Anaïs DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco, épouse de monsieur le marquis Henri ZURLA ;

3^o Madame Honorine DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à San Remo, veuve de monsieur le marquis Joseph GARBARINO ;

4^o Monsieur le Chevalier Eugène DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire-rentier, demeurant à Monaco ;

5^o Madame Marie-Agnès-Jeanne-Honorine-Charlotte DE MILLO-TERRAZZANI, épouse de monsieur Emile PIÉRI, capitaine au 6^e bataillon de chasseurs à pied, chevalier de la Légion d'honneur, avec lequel elle demeure à Nice ;

6^o Madame Marie-Bénédictine-Pauline DE MILLO-TERRAZZANI, épouse de monsieur Raphaël-Félix-Eugène-Constantin-Jean-Baptiste-Paul DE ROCCA-SERRA, capi-

taine au 24^e bataillon de chasseurs alpins, chevalier de la Légion d'honneur, avec lequel elle demeure à Villefranche-sur-Mer ;

7^o Madame Marie-Louise-Concetta DE ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Paul GIRARD, négociant, avec lequel elle demeure à Monaco ;

8^o Madame Honorine-Agnès-Adèle DE ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Laurent CIVALLERO, comptable, avec lequel elle demeure à Monaco ;

9^o Monsieur Ernest-Edouard-Joseph DE ANGELIS, agent maritime, demeurant à Monaco ;

10^o Monsieur Hector DE ANGELIS, Régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco, et y demeurant ;

Ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire.

Une parcelle de terrain de la contenance de *trois cent dix mètres carrés*, sise à Monaco, quartier de la Condamine, au lieu dit jardin de Millo, portée au plan cadastral sous partie du n^o 150 de la section D, et confinant : au nord, à la rue de Millo ; au midi, à monsieur Albert de Millo-Terrazzani ; à l'est, les hoirs Cagni, et à l'ouest, monsieur Hector de Angelis.

Cette acquisition a été faite au prix de *vingt et un mille sept cents francs*.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 61, n^o 4, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Dûment enregistré.

Pour extrait,
Signé : A. BLANC.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 septembre au 3 octobre 1897

SAINT-TROPEZ, cutter *Trois-Frères*, fr., c. Dalest, bois et vin.
ID. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jouvenceau, sable.
ID. b. *Figaro*, fr., c. Musso, id.
ID. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Bellone, id.
ID. b. *Saint-Louis*, fr., c. Sammartin, id.
ID. br.-goél. *Caterina*, monég., c. Bregliano, vin.
SAINT-MAXIME, goél. *Paul-Victorin*, fr., c. Albertucci, bois.
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
ID. b. *Jeune-Marie*, fr., c. Martel, id.
ID. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.

Départs du 26 septembre au 3 octobre

MENTON, cutter, *Trois-Frères*, fr., c. Dalest, vin.
SAINT-TROPEZ, b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jouvenceau, sur lest.
ID. b. *Figaro*, fr., c. Musso, id.
ID. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Bellone, id.
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. *Jeune-Claire*, fr., c. Martel, id.
ID. b. *Rosine*, fr., c. Besson, id.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Roux, id.
ID. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

Suivant contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le 29 septembre 1897, monsieur Jacques Scossa, propriétaire, et madame Emilie Biron, son épouse, demeurant ensemble à Bois-Colombes (Seine), ont acquis de monsieur Pierre-Jean-Louis Daulmalle, maître-d'hôtel, et madame Emilie-Henriette Gary, son épouse, demeurant à Monaco, le fonds de commerce d'hôtel-restaurant dénommé *Villa des Fleurs*, que ceux-ci exploitent à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard du Nord, avec annexe dans la *Villa Louis*, aux prix et conditions exprimés audit contrat.

Domicile élu pour les oppositions s'il y a lieu, à l'étude de M^e VALENTIN, notaire.

Par acte sous-seing privé en date du 1^{er} octobre 1897, entre les demoiselles Clotilde Ottone et Maria Baresta, il a été constitué une société en nom collectif

pour l'exploitation d'une teinturerie dénommée : **Teinturerie du Progrès**, portant le titre de *Maison Ottone et Baresta*, au capital social versé à parties égales par les associées de six mille francs. Durée, neuf ans, commençant le 1^{er} octobre 1897, pour finir le 30 septembre 1906. Siège social, rue Grimaldi, 15. — Enregistré.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco

Les créanciers de monsieur Eugène Fouilleroux sont invités à se présenter, sous huitaine, en l'étude de M^e BLANC, notaire, pour y déclarer le montant de leur créance, sous peine de déchéance.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes.

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. Bossi, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Sept.-Octob.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	27	764.2	763.1	762.1	763.2	763.1	20.2	22.5	23.6	20.2				19.2	64
28	762.2	762.1	761.2	761.2	761.8	20.2	22.1	23.4	28.2	19.8	71	id.	id.		
29	761.1	761.2	760.8	760.3	761.2	20.1	22.8	21.6	19.2	18.9	68	S E faible	Variable		
30	761.1	761.3	760.5	759.9	759.7	19.5	22.2	20.1	19.2	18.5	73	id.	Couvert		
1	757.2	755.8	754.3	755.2	754.9	18.2	19.8	13.2	15.9	19.2	81	S E très fort	Couvert, pluie		
2	755.2	756.2	756.1	756.8	757.1	18.7	20.2	18.9	18.1	18.2	89	id.	id.		
3	755.2	756.2	755.8	755.2	756.2	19.2	22.1	20.8	20.2	19.5	93	S E faible	Nuageux		
DATES		27	28	29	30	1	2	3							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		23.6	23.5	23.2	22.3	20.2	20.2		22.3	Pluie tombée : 37 ^{mm}			
		Minima		18.1	18.2	18.1	17.9	12.8	17.2		17.2				